



HORI2M

2024 - 2025

HORI2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) met l'accent sur l'aptitude à analyser et exploiter les textes

HORI2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales** forme des spécialistes des textes et civilisations de l'Orient, dont l'intérêt est centré sur un ou plusieurs des domaines suivants : l'Égypte ancienne, le Proche-Orient ancien, le monde grec, les langues bibliques, Byzance, le Proche-Orient médiéval, l'Islam et le monde arabe, l'Inde. Par le travail sur les sources originales, ce master développe la capacité de produire une analyse précise et rigoureuse, guidée par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur ou une question de société.

Ces qualités ouvrent l'accès à des emplois hors du domaine strict des langues et littératures anciennes.

Le défi qui s'offre au diplômé, dans une civilisation de l'instant comme la nôtre, est de promouvoir l'analyse rigoureuse des faits sur base des sources premières et dans une perspective à long terme.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et appliquer des savoirs dans le domaine spécifique des langues et littératures orientales

- 1.1. Maîtriser une ou plusieurs langues orientales au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe) et de la dialectologie, dans leur fonctionnement synchronique et leur évolution diachronique.
- 1.2. Appliquer les savoirs lexicaux et grammaticaux à des textes orientaux, dans le cadre de différentes activités : exercices de traduction avec translittération préalable, recherches personnelles, préparation d'exposés oraux et production de travaux écrits.
- 1.3. Acquérir une connaissance approfondie des auteurs et des Œuvres des littératures orientales étudiées, en maîtrisant les outils et méthodes d'analyse et d'interprétation de ces textes.
- 1.4. Comprendre les mécanismes de la transmission des textes orientaux, de leur rédaction originale (épigraphie, paléographie) aux éditions contemporaines.

2. Développer une approche scientifique des sociétés et cultures orientales en lien avec les langues et littératures étudiées

- 2.1. Avoir une connaissance approfondie de l'histoire du monde oriental (institutions, sociétés, philosophie, religions et cultures).
- 2.2. Situer les textes dans leurs contextes historique et culturel en vue d'en saisir la pertinence dans un projet de reconstruction historique.
- 2.3. Maîtriser les démarches du comparatisme linguistique, littéraire, culturel et religieux.
- 2.4. Établir des liens entre traditions culturelles, entre langues comme moyen d'expression, entre passé et présent.
- 2.5. Grâce aux deux filières choisies, élargir ses connaissances au domaine de l'archéologie du Proche-Orient et de l'Égypte antiques, au domaine des études judaïques, chrétiennes et musulmanes (y compris l'arabe moderne), ou au domaine des cultures asiatiques modernes (y compris le chinois moderne).

3. Mener à bien un travail de recherche personnel dans le domaine des langues et littératures orientales et en communiquer les résultats

- 3.1. Collecter les informations au moyen des outils heuristiques adéquats, en vue d'établir un corpus pertinent des sources primaires (en langues orientales), de traduire ces textes et de les analyser de façon critique, d'établir et utiliser une bibliographie pertinente des sources secondaires.
- 3.2. Développer une méthodologie spécifique au sujet traité et la mettre en Œuvre dans le traitement du sujet.
- 3.3. Traiter un sujet bien délimité : fournir un état de la question, définir une problématique, produire une argumentation claire et structurée, formuler des résultats.
- 3.4. Examiner une thématique en mettant en évidence ses origines, son développement, sa circulation et son éventuelle permanence au sein des littératures orientales.
- 3.5. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel, en satisfaisant aux exigences formelles de la rédaction (citations référencées, langue et style, structure et mise en page).
- 3.6. Communiquer oralement les résultats d'un travail de recherche personnel, en adaptant cette communication au public cible.

4. Acquérir et développer des compétences générales utilisables en milieu professionnel.

- 4.1. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
- 4.2. Gérer tout type d'information : récolter et analyser des informations, les classer, estimer leur degré de pertinence.
- 4.3. Mettre en Œuvre une approche critique : identifier les sources originales des informations, apprécier leur valeur et analyser leur impact.
- 4.4. Faire preuve d'un esprit de synthèse : analyser avec efficacité les données inhérentes à une situation ou une question en vue d'en dégager les conclusions ou les solutions les plus adéquates.

				Bloc annuel	
				1	2
○ LGLOR2646	Syriaque II B	Manhal Makhoul	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > <i>English-friendly</i>	x	x
⊗ LGLOR2521	Histoire et culture : Byzance, Arménie et Géorgie		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ∅ 🌐 > <i>English-friendly</i>	x	x
⊗ LGLOR2522	Histoire et culture du Proche-Orient médiéval		FR [q2] [30h] [5 Crédits]		

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LARKO2270	Numismatique: antiquité	Damien Delvigne (supplée Charles Doyen) Louise Willocx (supplée Charles Doyen)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⌘ LGLOR2172	Séminaire de paléographie et d'édition de textes grecs	Véronique Somers Emmanuel Van Elverdinghe	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 > English-friendly	x	x
⌘ LHIST2361	Gouvernance et sociétés : questions approfondies I (antiquité grecque)		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x	x





ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier

FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐

o Introduction aux études anciennes (5 crédits)

LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études anciennes	Aline Smeesters	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
-----------	---	-----------------	--------------------------------

o Filières

Deux filières à choisir pour être à niveau dans deux filières du master, en tenant attentivement compte des préalables indiqués dans la fiche descriptive de ces cours.

⌘ Égypte ancienne

LGLOR1624	Égyptien hiéroglyphique III A	Claude Obsomer	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
-----------	-------------------------------	----------------	------------------------------

⌘ LGLOR1524	Introduction au monde byzantin	Bernard Coulie	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⓘ ⓘ > <i>English-friendly</i>
⌘ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⓘ ⓘ
⌘ LGLOR1722			

HORI2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales	Maîtrise de deux domaines étudiés en bachelier (parmi Égypte ancienne, Proche-Orient ancien, Grec, langues bibliques, Byzance, Proche-Orient médiéval, Islam et monde arabe et/ou Inde) permettant l'inscription à deux filières du master	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques .

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de Oosterse talen en culture (comportant l'étude de langues orientales anciennes) Bachelor in de Taal- en regiostudies (comportant l'étude de langues orientales anciennes)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
--	-----------------------------------	---

Bacheliers étrangers

Bachelier étranger en langues et lettres Bachelier étranger en histoire, histoire de l'art et archéologie	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques .
--	-----------------------------------	--

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire**Diplômes**

Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales, deuxième finalité

Accès direct

pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.

Au terme du master 120, chaque finalité du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquérir ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme et la finalité approfondie offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 120, c'est le choix des filières (orientée vers les cours interdisciplinaires du programme qui complètent l'aspect purement philologique de la formation) qui est déterminant.
- Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : utilisation des multi-médias pour les langues anciennes.
- Vari•

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Ce programme de master n'offre pas de finalité didactique et ne conduit pas à l'obtention de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS).

Pour l'obtention du titre d'agrégé, l'étudiant accèdera au [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#) à finalité didactique et bénéficiera d'une valorisation de crédits pour certains cours disciplinaires (voir les [conditions d'admission](#)). Son programme de formation comprendra le mémoire (de 15 à 30 crédits), la finalité didactique (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation (maximum 30 crédits).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

L'étudiant peut accéder au

- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: Sébastien Moureau

Jury

- Président: Sébastien Moureau
- Secrétaire: